

## FICHE INFIRMERIE

Année scolaire 2022 / 2023

Pl	НΟ	ΤO

Classe:					
Nom de l'élève					
Prénom					
Date et lieu de naissance.					
Adresse					
Externe   Demi-pensionnaire   Interne					
Personne à contacter en cas d'urgence :					
Nom de la mère :					
Nom du père : TELEPHONE					
Etablissement fréquenté l'année précédente et classe :					
Pour accompagner sa scolarité, votre enfant dispose t-il :					
d'un <b>PAI</b> (Projet d'Accueil Individualisé)					
d'un PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé)					
➢ d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)					
➤ d'un dossier <b>MDPH</b> (Maison Départementale des Personnes Handicapées) □					

➤ Carnet de Santé (partie VACCINATIONS) ou à défaut attestation du médecin précisant les vaccins effectués

Photocopies à fournir impérativement

- > Attestation de droits de la sécurité sociale (attestation de carte Vitale) pour les nouveaux élèves
- > Carte de mutuelle pour les nouveaux élèves

## Renseignements médicaux

Votre enfant at-t-il:    Un problème de santé: OUI NON						
➤ Un traitement: OUI NON  ➤ Un régime alimentaire: OUI NON  ➤ Une allergie: OUI NON Si oui lequel	7	Votre e	enfant a-t-il :			
> Un régime alimentaire : OUI NON  > Une allergie : OUI NON  - Orthophoniste □ Psychologue □ - Kinéstihérapeute □ - Autre :  Si votre enfant doit prendre un traitement sur le temps scolaire, merci de bien vouloir fournir :  - l'ordonnance - les médicaments - signer l'autorisation ci-dessous :  « En l'absence de l'infirmière, je demande à la personne désignée par le Chef d'Etablissement, d'administrer le traitement médical à mon enfant »  Date et Signature :  En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.  AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE :  Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame		>	Un problème de santé :	OUI	NON	Si oui lequel
➤ Une allergie : OUI NON  - Orthophoniste □ - Psychologue □ - Kinéstithérapeute □ - Autre :  Si votre enfant doit prendre un traitement sur le temps scolaire, merci de bien vouloir fournir : - l'ordonnance - les médicaments - signer l'autorisation ci-dessous :  « En l'absence de l'infirmière, je demande à la personne désignée par le Chef d'Etablissement, d'administrer le traitement médical à mon enfant »  Date et Signature :  En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.  AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE :  Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame		>	Un traitement :	OUI	NON	
➤ Un suivi particulier : OUI NON  - Orthophoniste □ - Psychologue □ - Kinésithérapeute □ - Autre :  Si votre enfant doit prendre un traitement sur le temps scolaire, merci de bien vouloir fournir : - l'ordonnance - les médicaments - signer l'autorisation ci-dessous :  « En l'absence de l'infirmière, je demande à la personne désignée par le Chef d'Etablissement, d'administrer le traitement médical à mon enfant »  Date et Signature :  En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.  AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE :  Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aigué à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.  L'établissement scolaire ne peut se charger de conduire un élève souffrant chez le médecin.  Vous êtes tenus de venir rechercher le plus rapidement possible votre enfant et de signer une décharge. Seules les personnes désignées à l'administration lors de l'inscription sont autorisées à le prendre en charge.		>	Un régime alimentaire :	OUI	NON	
- Orthophoniste  - Psychologue - Kinésithérapeute - Autre:  Si votre enfant doit prendre un traitement sur le temps scolaire, merci de bien vouloir fournir: - l'ordonnance - les médicaments - signer l'autorisation ci-dessous:  « En l'absence de l'infirmière, je demande à la personne désignée par le Chef d'Etablissement, d'administrer le traitement médical à mon enfant »  Date et Signature:  En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.  AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE:  Nous soussignés, Monsieur et/ou Madameautorisons l'anesthésie de notre fils/filleau cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.  L'établissement scolaire ne peut se charger de conduire un élève souffrant chez le médecin. Vous êtes tenus de venir rechercher le plus rapidement possible votre enfant et de signer une décharge. Seules les personnes désignées à l'administration lors de l'inscription sont autorisées à le prendre en charge.		>	Une allergie:	OUI	NON	Si oui lequel
- Psychologue - Kinésithérapeute □ - Autre:  Si votre enfant doit prendre un traitement sur le temps scolaire, merci de bien vouloir fournir:  - l'ordonnance - les médicaments - signer l'autorisation ci-dessous:  « En l'absence de l'infirmière, je demande à la personne désignée par le Chef d'Etablissement, d'administrer le traitement médical à mon enfant »  Date et Signature:  En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.  AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE:  Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame		>	Un suivi particulier :	OUI	NON	
- l'ordonnance - les médicaments - signer l'autorisation ci-dessous :  « En l'absence de l'infirmière, je demande à la personne désignée par le Chef d'Etablissement, d'administrer le traitement médical à mon enfant »  Date et Signature :  En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.  AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE :  Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame			<ul><li>Psychologue</li><li>Kinésithérapeute</li></ul>			
- les médicaments - signer l'autorisation ci-dessous :  « En l'absence de l'infirmière, je demande à la personne désignée par le Chef d'Etablissement, d'administrer le traitement médical à mon enfant »  Date et Signature :  En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.  AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE :  Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame	,	Si votr	e enfant doit prendre un tra	itement sı	ır le temp	os scolaire, merci de bien vouloir fournir :
En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.  AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE:  Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame	-	les m	édicaments			
En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.  AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE:  Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame	« En l	'absen				à mon enfant »
vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.  **AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE:**  Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame						Date et Signature :
vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.  **AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE:**  Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame						
Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame	•	vers 1'h	rôpital le mieux adapté. La	famille es	t immédi	
l'anesthésie de notre fils/fille	4	<u>AUTO</u>	RISATION D'INTERVE	ENTION (	CHIRUF	RGICALE:
Vous êtes tenus de venir rechercher le plus rapidement possible votre enfant et de signer une décharge.  Seules les personnes désignées à l'administration lors de l'inscription sont autorisées à le prendre en charge.  Ale	1	l'anestl	nésie de notre fils/fille			au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie
	•	Vous ê	tes tenus de venir recherch	er le plus	rapideme	ent possible votre enfant et de signer une décharge.
Signature (s):						Ale
						Signature (s):